



AGENCE LAURENCE BÉLIARD  
CONSEIL IMMOBILIER

## NOS HONORAIRES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

*Pourcentages maximum applicables. Honoraires à la charge de l'acquéreur incluant la TVA au taux en vigueur de 20%.*

Mandat simple	5% TTC
Mandat exclusif	4% TTC
Mandat de recherche	5% TTC
Forfait minimum	8 000€ TTC

## NOS HONORAIRES GESTION LOCATIVE

7,5% TTC des sommes encaissées (loyer + charges) hors dépôt de garantie

## NOS HONORAIRES LOCATION

*Baux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 (loi Alur)*

*1- Honoraires part locataire (montant maximum ne pouvant être supérieur aux honoraires facturés au propriétaire)*

Recherche locataire, dossier, rédaction du bail	10 TTC / m <sup>2</sup>
Etat des lieux	3 TTC / m <sup>2</sup>

*2- Honoraires part propriétaire (calculés sur la même base que les honoraires du locataire)*

*Autres baux : parkings - garages (à la charge de chacune des parties) : 150 €*